

Informations pour les nouveaux arrivants en Suède qui sont atteints d'un handicap



Agence suédoise pour la participation, 2023

Pour les nouveaux arrivants en Suède qui sont atteints d'un handicap

Numéro: 2023:7

ISBN: 978-91-987834-7-6 (impression)

ISBN: 978-91-987834-6-9 (pdf)

Couverture: Johnér Bildbyrå

La publication peut être téléchargée à partir du site web de l'Agence www.mfd.se.

Les formats alternatifs peuvent être commandés auprès de l'Agence suédoise pour la participation.

Agence suédoise pour la participation

Adresse: Box 1210, 172 24 Sundbyberg

Courriel: info@mfd.se

Téléphone: 08-600 84 00

**À qui s'adressent
les informations?**

Ces informations s'adressent aux personnes qui sont atteints d'un handicap et qui:

- demandent l'asile
- ont obtenu un permis de séjour en vertu de la directive de l'UE en cas d'afflux massif de personnes déplacées
- sont nouvellement arrivées et ont reçu un permis de séjour temporaire ou permanent en Suède.

Dans cette brochure d'information, vous pouvez en savoir plus sur les mesures de soutien et les aides que vous pouvez demander en Suède.

Comment utiliser cette brochure d'information?

Elle est destinée à être utilisée par vous et vos proches.

Nouvel arrivant en Suède et vivre avec un handicap

La Suède est signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. C'est pourquoi les lois et les règlements suédois tiennent compte du fait que les personnes handicapées doivent pouvoir participer à la société.

Etre atteint d'un handicap peut signifier que vous avez besoin d'un soutien pour participer à la société de la même manière que les autres. Si vous avez besoin de soutien pour faire face à votre vie quotidienne, vous avez peut-être le droit d'obtenir de l'aide de la société.

Un handicap peut être:

- **physique**, par exemple vous avez des difficultés à bouger, à voir ou à entendre
- **mental**, par exemple vous souffrez d'une maladie psychique.
- **intellectuel**, par exemple vous avez besoin de plus de temps pour comprendre ou apprendre de nouvelles choses
- **cognitif**, par exemple vous avez besoin de soutien pour suivre les instructions ou planifier votre temps.

Il existe d'autres handicaps que ceux mentionnés ci-dessus.

On peut naître avec un handicap ou être atteint d'un handicap plus tard au cours de la vie. On peut être atteint d'un ou de plusieurs handicaps. Le handicap peut être permanent ou temporaire. De nombreux handicaps ne sont pas visibles. En fonction de votre handicap et de votre situation de vie, vous pouvez avoir besoin de soutien ou pas.

La responsabilité de la société, vos droits et obligations

Toute personne handicapée peut demander diverses formes de soutien. Vous devez rechercher vous-même les informations et demander le soutien. Même si vous avez le droit de demander un certain soutien, il n'est pas toujours certain que vous le recevrez. Le soutien que vous recevez de la société est payé par les impôts. Toute personne qui peut travailler et qui est autorisée à le faire conformément à la loi suédoise paie des impôts et contribue ainsi, par exemple, aux soins de santé, à l'éducation, à la construction des routes et des logements.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans sans parents

Si vous venez en Suède sans parent ou sans autre responsable légal, la municipalité est responsable de votre accueil. Vous avez droit à un tuteur responsable de certaines tâches qui sont normalement accomplies par les parents. Le tuteur est chargé de prendre des décisions concernant vos affaires juridiques, financières et personnelles. Le tuteur vous aide également à contacter les autorités et à demander différents types de soutien.

Quels types de soutien pouvez-vous obtenir?

En tant que personne atteinte d'un handicap, vous trouverez ici des informations sur la démarche à suivre pour obtenir un soutien lorsque:

- vous êtes à la recherche d'un emploi, ou vous avez trouvé un emploi
- vous êtes à la recherche d'un logement ou vous avez un logement qui a besoin d'être adapté
- vous avez besoin d'un soutien financier, parce que vous ne pouvez pas travailler en raison de votre handicap, par exemple:
- vous avez besoin de soins de santé, de soins dentaires ou d'appareils fonctionnels
- vous voulez étudier ou vous avez un enfant handicapé qui va commencer l'école et qui a besoin de soutien
- vous avez besoin de soutien chez vous ou dans la vie de tous les jours.

Vous pouvez également demander une aide conformément à la loi sur les services sociaux (SoL), appelée assistance. L'assistance peut être sous forme financière et d'autres types d'aide, comme les soins ou l'aide à domicile

Autorités importantes à connaître

Il existe de nombreuses autorités en Suède. En voici quelques-unes qu'il est particulièrement important de connaître.

Autorité	Description
Arbetsförmedlingen (Service public de l'emploi suédois)	Aide les personnes qui n'ont pas d'emploi et contrôle les personnes en recherche d'emploi et les employeurs pour s'assurer qu'ils appliquent les règles en vigueur.
Försäkringskassan (Agence suédoise de la sécurité sociale)	Décide et verse des subventions et d'autres aides financières.
Migrationsverket (Office national suédois des migrations)	Examine les demandes de personnes qui souhaitent s'installer en Suède, étudier, travailler, visiter, demander une protection ou obtenir la citoyenneté suédoise. C'est l'Office national suédois des migrations qui décide de vous accorder le permis de séjour ou pas. Un permis de séjour peut être temporaire ou permanent.
Skatteverket (Agence suédoise des impôts)	Collecte les impôts, gère le registre de l'état civil et délivre des cartes d'identité pour les personnes qui sont enregistrées en Suède.

La Suède est divisée en régions et municipalités. Voici des informations sur les responsabilités de chacune:

Régions et municipalités	Description
Régions: Soins de santé et appareils fonctionnels	En Suède, les soins de santé sont répartis en 21 zones géographiques appelées régions. Dans chaque région, il y a des hôpitaux et d'autres établissements de santé, tels que les centres de soins primaires. Si vous êtes atteint d'un handicap, la région peut vous aider à accéder à divers appareils et accessoires fonctionnels. La région peut également vous aider si vous souffrez de troubles psychiques.
Municipalités: École, garde d'enfants, aide aux personnes âgées, soutien social et logement pour les nouveaux arrivants	La Suède est divisée en petites zones appelées municipalités. En Suède, il y a 290 municipalités différentes. Les municipalités ont la responsabilité de fournir aux citoyens des écoles, des services de garde d'enfant et d'aide aux personnes âgées, des services dans le cadre de la Loi relative à l'assistance des personnes atteintes de handicaps fonctionnels (LSS) et de la Loi sur les services sociaux (SoL).

Demande d'aide

Vous pouvez trouver le soutien que la société peut vous offrir à différents endroits. Vous devez contacter la bonne autorité ou la bonne agence pour obtenir le bon soutien. Vous devez demander le soutien à l'avance pour l'obtenir.

Si vous avez besoin de soutien ou d'aide, vous devez contacter l'autorité auprès de laquelle vous avez besoin de soutien. Pour ce faire, vous pouvez:

- envoyer un courriel ou une lettre ordinaire
- appeler
- aller à l'autorité physiquement ou numériquement sur leur site Web.

Il est important d'informer les autorités que vous êtes atteint d'un handicap. Ainsi les autorités peuvent vous informer sur le soutien que vous pouvez demander et comment procéder pour l'obtenir.

Le fait d'informer les autorités de votre handicap n'affecte pas votre possibilité à rester en Suède.

L'Agence suédoise de la sécurité sociale, l'Agence suédoise des impôts, l'Office suédois des pensions et Arbetsförmedlingen ont des bureaux de services communs appelés Statens servicecenter que vous pouvez contacter. Dans de nombreux bureaux de service, il y a du personnel qui peut vous aider dans d'autres langues que le suédois. Si vous avez besoin d'un interprète, demandez à un agent de votre bureau de service local.

Dans certains centres de services, vous pouvez également faire des demandes gérées par l'Office suédois des migrations. Il vous faut souvent montrer votre pièce d'identité pour prouver qui vous êtes. L'Office suédois des migrations dispose également de ses propres centres de services auxquels vous pouvez vous adresser.

Données personnelles et documents d'identité

- **Enregistrement à l'état civil** – Vous devez être enregistré à l'adresse où vous habitez, c'est ce qu'on appelle l'enregistrement à l'état civil. Si vous déménagez, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à l'Agence suédoise des impôts. Cela s'applique aux personnes qui sont nouvellement arrivées.
- **Numéro d'identité personnel** – C'est un numéro attribué par l'Agence suédoise des impôts aux personnes qui sont enregistrées à l'état civil en Suède pour les identifier. Cela s'applique aux personnes qui sont nouvellement arrivées.
- **Numéro de coordination** – C'est un numéro d'identité personnel qui facilite vos différentes démarches, par exemple lorsque vous contactez les autorités ou ouvrez un compte bancaire. Cela s'applique aux demandeurs d'asile ou aux réfugiés de masse.

Interprétation

Dans tous les contacts avec les autorités, les municipalités et les soins de santé, vous avez droit à un interprète. Il faut souvent réserver l'interprète à l'avance, et les interprètes en langue des signes doivent toujours être réservés à l'avance.

Violence et vulnérabilité

Si vous êtes atteint d'un handicap, vous pouvez être très vulnérable et risquer d'être victime de violence ou de traite des êtres humains. Si quelqu'un vous utilise pour la traite des êtres humains, il commet un crime. Si vous vous retrouvez dans une situation de violence ou de vulnérabilité, vous devez contacter la police.

Demandeur d'asile

Qui est demandeur d'asile?

Vous êtes demandeur d'asile lorsque vous demandez la protection en Suède. Et vous restez demandeur d'asile jusqu'à l'obtention d'une décision de rester en Suède ou pas.



Travail

En tant que demandeur d'asile, vous devez subvenir à vos besoins si vous le pouvez, par exemple avec des économies ou du travail. Si vous avez le droit de travailler, il vous faut une preuve de l'Office national suédois des migrations qui l'atteste. Vous pouvez lire la preuve avec le code QR sur votre carte LMA. Vous avez également besoin d'un numéro de coordination que vous recevrez de l'Agence suédoise des impôts. Après cela, vous pouvez commencer à travailler. Vous pouvez rechercher un travail vous-même. Si vous êtes à la recherche d'un emploi, inscrivez-vous à Arbetsförmedlingen via un centre de service.



Logement

En tant que demandeur d'asile, vous avez le droit de demander un logement adapté si vous êtes atteint d'un handicap. Si vous ne voulez pas habiter

dans le logement proposé par l'Office national suédois des migrations, vous devez chercher vous-même un logement et payer le loyer par vos propres moyens. L'endroit où vous choisissez de vivre peut affecter votre droit à une aide en vertu de la Loi sur l'accueil des demandeurs d'asile (LMA). Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour trouver un logement, l'Office national suédois des migrations peut vous proposer un hébergement temporaire en attendant de prendre une décision dans votre demande d'asile.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans sans parents

Si vous avez moins de 18 ans et que vous arrivez en Suède sans parents, c'est la municipalité de votre lieu d'habitation qui vous propose un logement adapté à vos besoins.



Aide financière

Si vous ne pouvez pas subvenir à vos besoins, vous pouvez demander une aide à l'Office national suédois des migrations conformément à la loi sur l'accueil des demandeurs d'asile (LMA). Si l'aide que vous recevez de l'Office national suédois des migrations n'est pas suffisante, vous pouvez demander une aide spéciale à l'Office national suédois des migrations:

- Si vous êtes atteint d'un handicap entraînant un coût supplémentaire que votre aide financière

ne couvre pas, vous pouvez demander une aide spéciale. Par exemple pour acheter des lunettes ou des accessoires fonctionnels.

Contactez l'Office national suédois des migrations pour faire des demandes pour les différentes aides et obtenir plus d'informations. C'est l'Office national suédois des migrations qui décide de vous accorder l'aide ou pas.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans sans parents

Si vous avez moins de 18 ans et que vous arrivez en Suède sans parents, les règles qui s'appliquent à vous sont les mêmes que celles qui s'appliquent à tous les autres enfants et jeunes qui ont besoin de soutien ou de protection.



Soins de santé et soins dentaires

En Suède, ce sont principalement les régions qui sont responsables des soins de santé et des soins dentaires.

Lorsque vous déposez une demande d'asile, le centre de soins primaires vous propose un examen de santé. L'examen vous permet d'obtenir rapidement de l'aide du système de santé si vous êtes atteint d'un handicap.

N'hésitez pas à informer les services de santé que vous êtes atteint ou que vous pensez être atteint d'un handicap, afin d'obtenir le soutien dont vous avez besoin. Les professionnels de la santé et les

interprètes ont un devoir de confidentialité et ne peuvent pas informer les autres autorités que vous avez consulté les soins de santé. Cela signifie que ce que vous racontez n'affecte pas votre demande d'asile.

En tant qu'adulte, vous avez droit aux soins de santé et soins dentaires qui ne peuvent pas attendre.

Qui contacter en cas de maladie

Dans un premier temps, adressez-vous au centre de soins primaires le plus proche si vous tombez malade. Au centre de soins primaires, vous pouvez obtenir de l'aide pour des soins simples. Appelez le 1177 si votre centre de soins primaires est fermé ou si vous n'arrivez pas à le contacter par téléphone. Vous pourrez alors parler avec une infirmière qui peut vous prodiguer des conseils.

Contactez le Service public de soins dentaires ou une autre clinique dentaire si vous avez besoin de soins dentaires. Si vous tombez gravement malade, vous pouvez vous adresser à un hôpital. Appelez le 112 si vous ou quelqu'un d'autre est gravement malade ou gravement blessé et que vous avez besoin d'une ambulance.

Service de transport pour patients

Si vous avez des difficultés pour vous rendre aux services de soins, vous pouvez réserver et obtenir une aide financière pour un service de transports pour patients pour vous rendre au centre de soins primaire ou à l'hôpital. Vous pouvez demander l'aide

par la suite, mais vous devez demander au préalable le permis du déplacement avec le service de transport pour patients. Contactez votre fournisseur de soins pour connaître les déplacements pour lesquels vous pouvez obtenir une aide financière.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans

Les enfants de moins de 18 ans ont droit à tous les soins médicaux et dentaires. Si vous avez moins de 18 ans, vous pouvez également bénéficier d'une adaptation, c'est-à-dire un soutien et des entraînements pour faire face à la vie quotidienne. Contactez votre centre de soins primaires pour entrer en contact avec le service d'adaptation.



École

En Suède, l'école est gratuite pour tous les enfants et élèves. Les enfants demandeurs d'asile ont le droit d'aller à l'école, mais ils ne sont pas tenus de le faire. Contactez votre municipalité pour obtenir une place à l'école pour votre enfant.

Vous pouvez choisir l'école de votre enfant dans la municipalité où vous habitez. L'Office national suédois des migrations peut vous aider si vous avez besoin d'aide pour inscrire votre enfant à l'école.

L'école décide dans quelle classe votre enfant peut commencer. Cela dépend de l'âge et des connaissances antérieures de votre enfant.

La plupart des élèves atteints de déficiences physiques, mentales et cognitives sont accueillis

à l'école primaire et secondaire ordinaire. Il existe également d'autres formes de scolarisation des enfants atteints de handicap.

École primaire et secondaire adaptée

Vous ne pouvez fréquenter une école adaptée que si vous êtes atteint d'une déficience intellectuelle. Dans l'école primaire et secondaire adaptée, votre enfant apprend et se développe à un rythme qui lui convient. Les programmes des écoles adaptées mettent clairement l'accent sur les connaissances.

École spéciale

Une autre forme scolaire est l'enseignement spécial. Une école spéciale est pour les enfants qui sont atteints d'un ou de plusieurs des handicaps suivants:

- **troubles de l'audition**
- **surdit **
- **surdi-c cit **
- **d ficience visuelle et incapacit  suppl mentaire**
- **troubles graves du langage**

C'est l'autorit  scolaire sp cialis e qui d cide qui est autoris    fr quenter une  cole sp ciale.

 ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite

Une autre forme d' cole est l' ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite, qui est disponible pour les jeunes atteints de handicaps physiques importants. L' ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite est disponible dans quatre lyc es nationaux diff rents, ce qui signifie que les  coles acceptent

des candidats de tout le pays.

C'est l'autorité scolaire spécialisée qui décide qui est autorisé à bénéficier d'une éducation adaptée aux enfants à mobilité réduite.

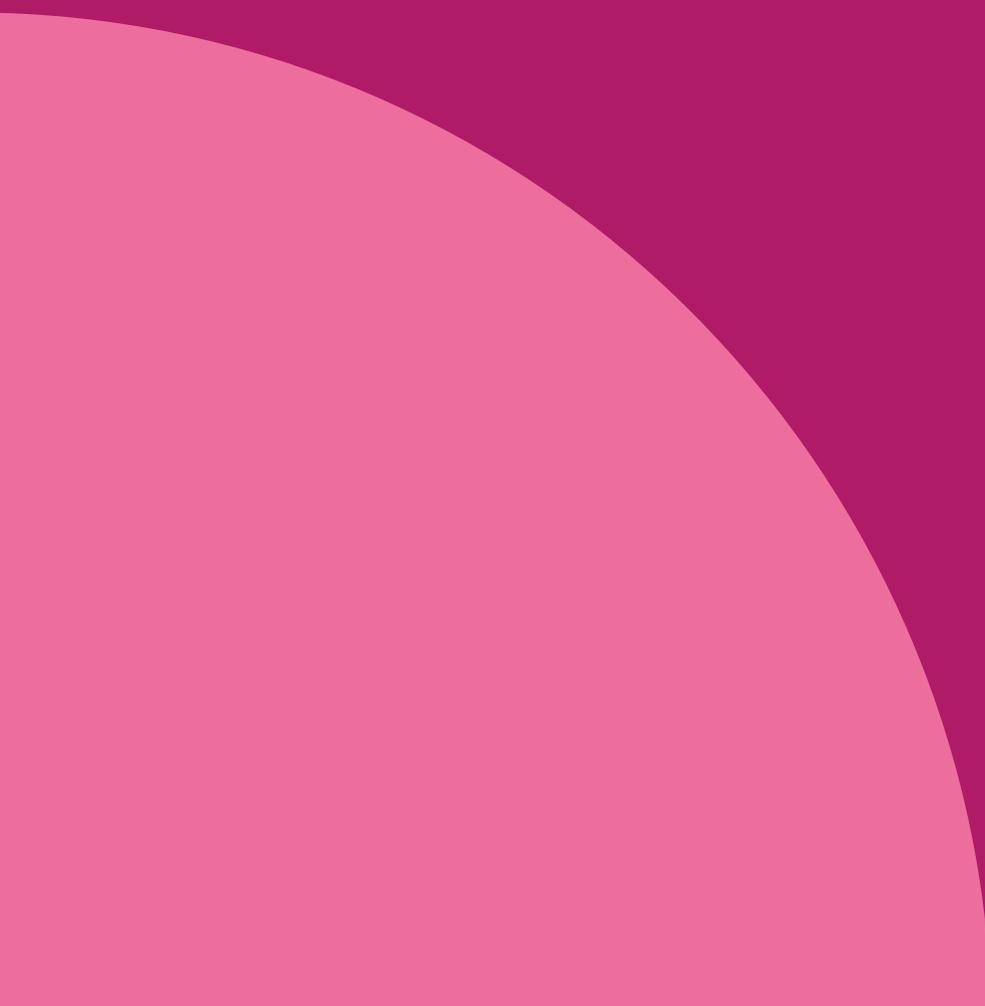
Soutien à l'école

Il existe plusieurs soutiens à l'école pour les enfants atteints de handicap. C'est le directeur de l'école qui décide si votre enfant pourra bénéficier du soutien ou pas.

Soutien aux enfants atteints de handicap à l'école:

- **Matériel d'apprentissage adapté** – Logiciels, livres audio, matériel d'apprentissage en braille
- **Horaires adaptés** – Des horaires adaptés aux besoins de votre enfant
- **Assistant d'élève** – Une personne qui soutient les élèves dans l'enseignement
- **Communication** – Langue des signes, aide à la communication avec des signes et des images
- **Soutien des services de santé des élèves** – Vous pouvez obtenir l'aide d'un médecin scolaire, d'un psychologue scolaire, d'un infirmier scolaire, d'un assistant social spécialisé et d'un enseignant en éducation spécialisée. Ils sont là pour que votre enfant se sente bien et obtienne l'aide nécessaire pour réussir sa scolarité le mieux possible
- **Transport** – Transport vers et depuis l'école

Directive sur l'afflux massif de personnes déplacées



Qui sont les demandeurs de protection au titre de la directive sur l'afflux massif de personnes déplacées?

Vous êtes demandeur de protection si vous avez obtenu un permis de séjour en vertu de la directive de l'UE sur l'afflux massif de personnes déplacées. À l'heure actuelle, l'UE a décidé d'activer la directive sur l'afflux massif de personnes déplacées pour les personnes venant d'Ukraine.



Travail

En tant que demandeur de protection, vous devez subvenir à vos besoins si vous le pouvez. Vous pouvez le faire avec l'aide de vos propres économies ou en travaillant.

Si vous avez le droit de travailler en Suède, il vous faut une preuve de l'Office national suédois des migrations qui l'atteste. Quand vous recevez un permis de séjour en vertu de la directive sur l'afflux massif de personnes déplacées, votre carte de permis de séjour portera une indication que vous avez le droit de travailler. Vous avez besoin d'un numéro de coordination pour pouvoir travailler. Si vous avez

présenté des documents d'identité, l'Office national suédois des migrations demandera à l'Agence suédoise des impôts de vous attribuer un numéro de coordination.

Vous pouvez rechercher un travail vous-même. Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour trouver un emploi, vous pouvez vous inscrire à Arbetsförmedlingen. Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre au Centre des services de l'État. Ensuite, vous serez convoqué pour un entretien de planification avec un conseiller à l'emploi. Informez-le de votre handicap afin d'obtenir le soutien adéquat. C'est le service public suédois de l'emploi qui décide si vous avez besoin de soutien.

Soutien et subventions que vous pouvez obtenir de Arbetsförmedlingen:

- **Personne de soutien** – Une personne qui vous aide à chercher un travail qui vous convient et à rédiger les candidatures
- **Rencontrer un spécialiste** – Si vous avez des difficultés à voir, entendre ou parler, vous pouvez obtenir l'aide d'un spécialiste
- **Subvention salariale** – Si vous êtes atteint d'un handicap, vous pouvez obtenir un emploi adapté à votre situation. En même temps, votre employeur reçoit une subvention pour effectuer les adaptations



Logement

En tant que demandeur de protection, vous avez le droit de demander un logement adapté si vous êtes atteint d'un handicap.

Si vous avez besoin d'aide pour trouver un logement, l'Office national suédois des migrations peut rechercher une municipalité qui a de la place pour vous et lui demander de vous proposer un logement. Pendant cette attente, vous pouvez habiter dans un des logements temporaires de l'Office national suédois des migrations. En premier lieu, vous devez payer votre hébergement vous-même. Si vous n'avez pas d'argent, l'Office national suédois des migrations peut payer votre hébergement.

Si vous refusez le logement qui vous est proposé dans une municipalité, vous pouvez contacter l'Office national suédois des migrations pour obtenir de l'aide pour trouver un logement. Si vous refusez cette offre, vous devrez chercher vous-même un logement et payer le loyer.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans sans parents

Si vous avez moins de 18 ans et que vous arrivez en Suède sans parents, c'est la municipalité de votre lieu d'habitation qui vous propose un logement adapté à vos besoins.



Aide financière

Si vous ne pouvez pas subvenir à vos besoins, vous pouvez demander une aide à l'Office national suédois des migrations conformément à la loi sur l'accueil des demandeurs d'asile (LMA).

Si l'aide que vous recevez de l'Office national suédois des migrations n'est pas suffisante, vous pouvez demander une aide spéciale à l'Office national suédois des migrations:

- Si vous êtes atteint d'un handicap entraînant un coût supplémentaire que votre aide financière ne couvre pas, vous pouvez demander une aide spéciale, par exemple pour des lunettes ou des appareils fonctionnels.

Contactez l'Office national suédois des migrations pour faire des demandes pour les différentes aides et obtenir plus d'informations. C'est l'Office national suédois des migrations qui décide de vous accorder l'aide ou pas.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans sans parents

Si vous avez moins de 18 ans et que vous arrivez en Suède sans parents, les règles qui s'appliquent à vous sont les mêmes que celles qui s'appliquent à tous les autres enfants et jeunes qui ont besoin de soutien ou de protection.



Soins de santé et soins dentaires

En Suède, ce sont principalement les régions qui sont responsables des soins de santé et des soins dentaires.

Lorsque vous arrivez en Suède, le centre de soins vous propose un examen de santé. L'examen vous permet d'obtenir rapidement de l'aide du système de santé si vous êtes atteint d'un handicap.

N'hésitez pas à informer les services de santé que vous êtes atteint ou que vous pensez être atteint d'un handicap, afin d'obtenir le soutien dont vous avez besoin. Les professionnels de santé et les interprètes ont un devoir de confidentialité et ne peuvent pas informer les autres autorités que vous avez consulté les soins de santé. Cela signifie que ce que vous racontez n'affecte pas votre demande d'asile.

En tant qu'adulte, vous avez droit aux soins de santé et soins dentaires qui ne peuvent pas attendre.

Qui contacter en cas de maladie

Dans un premier temps, adressez-vous au centre de soins primaires le plus proche si vous tombez malade. Au centre de soins primaires, vous pouvez obtenir de l'aide pour des soins simples. Appelez le 1177 si votre centre de soins primaires est fermé ou si vous n'arrivez pas à le contacter par téléphone.

Vous pourrez alors parler avec une infirmière qui peut vous prodiguer des conseils. Contactez le Service public de soins dentaires ou une autre clinique dentaire si vous avez besoin de soins dentaires. Si vous tombez gravement malade, vous pouvez vous adresser à un hôpital. Appelez le 112 si vous ou quelqu'un d'autre est gravement malade ou gravement blessé et que vous avez besoin d'une ambulance.

Service de transport pour patients

Si vous avez des difficultés pour vous rendre aux services de soins, vous pouvez réserver et obtenir une aide financière pour un service de transports pour patients pour vous rendre au centre de soins primaires ou à l'hôpital. Vous pouvez demander l'aide par la suite, mais vous devez demander au préalable le permis du déplacement avec le service de transport pour patients. Contactez votre fournisseur de soins pour connaître les déplacements pour lesquels vous pouvez obtenir une aide financière.

Enfants et jeunes de moins de 18 ans

Les enfants de moins de 18 ans ont droit à tous les soins médicaux et dentaires. Si vous avez moins de 18 ans, vous pouvez également bénéficier d'une adaptation, c'est-à-dire un soutien et des entraînements pour faire face à la vie quotidienne. Contactez votre centre de soins primaires pour entrer en contact avec le service d'adaptation.



École

En Suède, l'école est gratuite pour tous les enfants et élèves. Les enfants des demandeurs relevant de la directive sur l'afflux massif de personnes déplacées ont le droit d'aller à l'école, mais ils ne sont pas tenus de le faire. Contactez votre municipalité pour obtenir une place à l'école pour votre enfant. Vous pouvez choisir l'école de votre enfant dans la municipalité où vous habitez. L'Office national suédois des migrations peut vous aider si vous avez besoin d'aide pour inscrire votre enfant à l'école. L'école décide dans quelle classe votre enfant peut commencer. Cela dépend de l'âge et des connaissances antérieures de votre enfant.

La plupart des élèves atteints de déficiences physiques, mentales et cognitives sont accueillis à l'école primaire et secondaire ordinaire. Il existe également d'autres formes de scolarisation des enfants atteints de handicap.

École primaire et secondaire adaptée

Vous ne pouvez fréquenter une école adaptée que si vous êtes atteint d'une déficience intellectuelle. Dans l'école primaire et secondaire adaptée, votre enfant apprend et se développe à un rythme qui lui convient. Les programmes des écoles adaptées mettent clairement l'accent sur les connaissances.

École spéciale

Une autre forme scolaire est l'enseignement spécial.

Une école spéciale est pour les enfants qui sont atteints d'un ou de plusieurs des handicaps suivants:

- **troubles de l'audition**
- **surdit **
- **surdi-c cit **
- **d ficience visuelle et incapacit  suppl mentaire**
- **troubles graves du langage.**

C'est l'autorit  scolaire sp cialis e qui d cide qui est autoris    fr quenter une  cole sp ciale.

 ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite

Une autre forme d' cole est l' ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite, qui est disponible pour les jeunes atteints de handicaps physiques importants. L' ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite est disponible dans quatre lyc es nationaux diff rents, ce qui signifie que les  coles acceptent des candidats de tout le pays.

C'est l'autorit  scolaire sp cialis e qui d cide qui est autoris    b n ficier d'une  ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite.

Soutien   l' cole

Il existe plusieurs soutiens   l' cole pour les enfants atteints de handicap. C'est le directeur de l' cole qui d cide si votre enfant pourra b n ficier du soutien ou pas.

Soutien aux enfants atteints de handicap à l'école:

- **Matériel d'apprentissage adapté**
 - Logiciels, livres audio, matériel d'apprentissage en braille
- **Horaires adaptés** – Des horaires adaptés aux besoins de votre enfant
- **Assistant d'élève** – Une personne qui soutient les élèves dans l'enseignement
- **Communication** – Langue des signes, aide à la communication avec des signes et des images
- **Soutien des services de santé scolaire** – Aide d'un médecin scolaire, d'un psychologue scolaire, d'un infirmier scolaire, d'un assistant social spécialisé et d'un enseignant en éducation spécialisée. Ils sont là pour que votre enfant se sente bien et obtienne l'aide nécessaire pour réussir sa scolarité le mieux possible
- **Transport** – Transport vers et depuis l'école

Nouvel arrivant

Qui est nouvel arrivant?

Vous êtes nouvel arrivant lorsque vous avez obtenu un permis de séjour en Suède et que vous êtes accueilli dans une municipalité.

Un permis de séjour peut être:

- **Temporaire:** Dans ce cas, le permis est valide pour un certain nombre de mois ou d'années
- **Permanent:** Dans ce cas, le permis est valide sans limite de temps

Dès que vous êtes informé de votre obtention d'un permis de séjour, vous devez demander un numéro d'identité personnel auprès de l'Agence suédoise des impôts. Pour demander un numéro d'identité personnel, vous devez avoir un permis de séjour d'une durée d'un an minimum. Ensuite, l'Agence suédoise des impôts peut vous aider à effectuer une demande de pièce d'identité, qui justifie de votre identité.



Travail

Si vous avez un permis de séjour, vous avez le droit de travailler en Suède. Si vous ne pouvez pas trouver un emploi par vous-même, vous pouvez vous adresser à Arbetsförmedlingen, qui vous aidera à chercher du travail. Pour vous inscrire à Arbetsförmedlingen, vous devez vous rendre dans un centre de services ou vous connecter sur leur site avec votre identification électronique.

Vous devez présenter votre carte de séjour pour pouvoir obtenir de l'aide de Arbetsförmedlingen.

Arbetsförmedlingen vous inscrit comme demandeur d'emploi. Ensuite, vous pouvez prendre rendez-vous pour un entretien avec un agent de placement pour planifier la prochaine étape ensemble. Vous devez alors l'informer de votre handicap afin d'obtenir le soutien adéquat. Ensuite, vous préparez avec l'agent de placement un plan avec des activités. Les activités peuvent varier en fonction de votre situation.

Si vous êtes incapable de travailler, vous pouvez avoir droit à une aide financière pour subvenir à vos besoins.

Vous pouvez obtenir les aides de Arbetsfömedlingen, l'Agence suédoise de la sécurité sociale ou votre commune. Ce sont les autorités qui décident si vous avez droit à une aide financière ou pas.

Soutien et subventions pour les personnes atteintes de handicaps qui ont un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi:

- **Spécialistes** – Si vous avez des difficultés à voir, entendre ou parler, vous pouvez obtenir de l'aide d'un spécialiste
- **Interprète en langue des signes**
- **Personne de soutien** – Soutien supplémentaire pour chercher un emploi, par exemple pour rédiger une candidature
- **Subvention salariale**– Si vous êtes atteint d'un handicap, vous pouvez obtenir un emploi adapté à votre situation. En même temps, votre employeur reçoit une subvention pour effectuer les adaptations



Logement

En tant que nouvel arrivant, vous avez le droit de demander un logement adapté si vous êtes atteint d'un handicap. Il existe des logements spécialement adaptés pour les personnes atteints de handicaps qui ne peuvent pas trouver un logement par elles-mêmes. Parfois il vous faudra attendre avant d'obtenir votre logement.

Si vous avez été demandeur d'asile, vivez seul et que vous ne pouvez pas trouver de logement par vous-même, voici comment ça se passe:

- une fois que vous avez reçu votre permis de séjour, l'Office national suédois des migrations prévoit un entretien avec vous concernant le logement
- L'Office national suédois des migrations vous indique la municipalité où vous allez habiter
- La municipalité vous propose un logement
- Si vous refusez, vous ne recevrez généralement pas de nouvelle offre, mais il y a des exceptions.

Le type de logement que vous pouvez obtenir dépend de votre situation. Contactez votre municipalité pour obtenir plus de renseignements.



Aide financière et soutien

En tant que nouvel arrivant, vous devez subvenir à vos besoins si vous le pouvez. Vous avez le droit à un soutien et de l'aide pour mener une vie convenable. À l'Agence suédoise de la sécurité sociale, il y a différentes prestations que vous pouvez demander. Contactez l'Agence suédoise de la sécurité sociale ou un centre de services pour savoir quel soutien vous pouvez obtenir.

Exemples de prestations de l'Agence suédoise de la sécurité sociale:

- **Allocation d'installation** – Une aide financière pour les personnes qui bénéficient du programme d'établissement de Arbetsförmedlingen
- **Compensation pour les coûts supplémentaires** – Une aide financière pour les personnes ayant des dépenses du fait d'un handicap
- **Compensation pour les coûts supplémentaires pour les enfants**
– Une aide financière pour les personnes ayant des dépenses du fait du handicap de leur enfant
- **Allocation de soins** – Une aide financière pour les personnes ayant un enfant atteint d'un handicap.



Soins de santé et soins dentaires

En tant que nouvel arrivant, vous avez droit à des soins de santé et dentaires.

Ce sont les régions qui sont responsables des soins de santé en Suède. La municipalité peut également vous proposer certains soins de santé.

La région vous propose, entre autres:

- **adaptation et réadaptation** – soutien et entraînement pour gérer au mieux la vie quotidienne
- **appareils fonctionnels** – par exemple appareil auditif et aide à la marche.

N'hésitez pas à informer les services de santé que vous êtes atteint ou que vous pensez être atteint d'un handicap, afin d'obtenir le soutien dont vous avez besoin. Les professionnels de santé et les interprètes ont un devoir de confidentialité et ne peuvent pas informer les autres autorités que vous avez consulté les soins de santé.

Vous avez également droit à des soins dentaires. Vous payez vous-même les soins dentaires. Si vous avez besoin d'aide pour le paiement, vous pouvez demander une aide financière auprès de l'Agence suédoise de sécurité sociale.

Qui contacter en cas de maladie

Si vous êtes malade, adressez-vous au centre de soins primaires le plus proche dans un premier temps. Au centre de soins primaires, vous pouvez obtenir de l'aide pour des soins simples. Appelez le 1177 si votre centre de soins primaires est fermé ou si vous n'arrivez pas à le contacter par téléphone. Vous pourrez alors parler avec une infirmière qui peut vous prodiguer des conseils. Contactez le Service public de soins dentaires ou une autre clinique dentaire si vous avez besoin de soins dentaires.

Si vous tombez gravement malade, vous pouvez vous adresser à un hôpital. Appelez le 112 si vous ou quelqu'un d'autre est gravement malade ou gravement blessé et que vous avez besoin d'une ambulance.

Service de transport pour patients

Si vous avez des difficultés pour vous rendre aux services de soins, vous pouvez réserver et obtenir une aide financière pour un service de transports pour patients pour vous rendre au centre de soins primaires ou à l'hôpital. Vous pouvez demander l'aide par la suite, mais vous devez demander au préalable le permis du déplacement avec le service de transport pour patients. Contactez votre fournisseur de soins pour connaître les déplacements

pour lesquels vous pouvez obtenir une aide financière.



École

En Suède, l'école est gratuite pour tous les enfants et élèves. Les enfants nouvellement arrivés doivent aller à l'école primaire. Contactez votre municipalité pour obtenir une place à l'école pour votre enfant.

Vous pouvez choisir l'école de votre enfant dans la municipalité où vous habitez. L'école décide dans quelle classe votre enfant peut commencer. Cela dépend de l'âge et des connaissances antérieures de votre enfant.

La plupart des élèves atteints de déficiences physiques, mentales et cognitives sont accueillis à l'école primaire et secondaire ordinaire. Il existe également d'autres formes de scolarisation des enfants atteints de handicap.

École primaire et secondaire adaptée

Vous ne pouvez fréquenter une école adaptée que si vous êtes atteint d'une déficience intellectuelle. Dans l'école primaire et secondaire adaptée, votre enfant apprend et se développe à un rythme qui

lui convient. Les programmes des écoles adaptées mettent clairement l'accent sur les connaissances.

École spéciale

Une autre forme scolaire est l'enseignement spécial. Une école spéciale est pour les enfants qui sont atteints d'un ou de plusieurs des handicaps suivants:

- **troubles de l'audition**
- **surdit **
- **surdi-c cit **
- **d ficiency visuelle et incapacit  suppl mentaire**
- **troubles graves du langage.**

C'est l'autorit  scolaire sp cialis e qui d cide qui est autoris    fr quenter une  cole sp ciale.

 ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite

Une autre forme d' cole est l' ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite, qui est disponible pour les jeunes atteints de handicaps physiques importants. L' ducation adapt e aux enfants   mobilit  r duite est disponible dans quatre lyc es nationaux diff rents, ce qui signifie que les  coles acceptent des candidats de tout le pays.

C'est l'autorité scolaire spécialisée qui décide qui est autorisé à bénéficier d'une éducation adaptée aux enfants à mobilité réduite.

Les cours de suédois pour les immigrés (SFI)

Pour les adultes, il y a les cours de suédois pour les immigrés (SFI). C'est une formation de base en suédois. Contactez votre municipalité pour obtenir plus de renseignements.

Soutien à l'école

Il existe plusieurs soutiens à l'école pour les enfants atteints de handicap. C'est le directeur de l'école qui décide si votre enfant pourra bénéficier du soutien ou pas.

Soutien aux enfants atteints de handicap à l'école:

- **Matériel d'apprentissage adapté**
 - Logiciels, livres audio, matériel d'apprentissage en braille
- **Horaires adaptés** – Des horaires adaptés aux besoins de votre enfant
- **Assistant d'élève** – Une personne qui soutient les élèves dans l'enseignement
- **Communication** – Langue des signes, aide à la communication avec des signes et des images
- **Soutien des services de santé des élèves** – Vous pouvez obtenir l'aide d'un médecin scolaire, d'un psychologue scolaire, d'un infirmier scolaire, d'un assistant social spécialisé et d'un enseignant en éducation spécialisée. Ils sont là pour que votre enfant se sente bien et obtienne l'aide nécessaire pour réussir sa scolarité le mieux possible
- **Transport** – Transport vers et depuis l'école

Loi sur l'aide et le service à certaines personnes handicapées (LSS)

En Suède, il existe une loi appelée la Loi sur l'aide et le service à certaines personnes handicapées (LSS). La loi peut donner aux personnes atteintes d'un handicap la possibilité d'obtenir du soutien et de l'aide si elles en ont besoin. Par exemple un soutien sous forme de logement adapté ou d'une personne qui vous aide dans la vie quotidienne.

Pour bénéficier de la loi LSS, vous devez être inscrit à l'état civil et être atteint d'un certain type de handicap. La loi LSS contient dix types différents d'aide et de service que vous pouvez demander. Il se peut que vous ne receviez pas le soutien que vous avez demandé. Contactez votre municipalité pour savoir si vous avez droit aux aides dans le cadre de la loi LSS ou pas.

Afin de bénéficier d'un soutien et d'un service dans le cadre de la loi LSS, vous devez soumettre une demande vous-même. Le lieu où vous envoyez votre demande dépend de l'aide que vous demandez. Si vous n'êtes pas certain de ce qui s'applique à vous en particulier, contactez votre municipalité pour connaître les aides et le soutien disponibles dans votre lieu de résidence.

Voici les soutiens que vous pouvez demander:

- Conseil et accompagnement personnalisé
- Assistance personnelle
- Service d'accompagnement
- Personne de contact
- Service d'aide à domicile
- Séjour de courte durée à l'extérieur de votre propre domicile
- Encadrement à court terme pour les écoliers de plus de 12 ans
- Foyer familial ou logement avec des services spéciaux pour les enfants ou les jeunes
- Hébergement avec services spéciaux pour adultes ou autres logements spécialement adaptés
- Activités quotidiennes pour les personnes en âge de travailler

Liens utiles

Si vous êtes nouvel arrivant en Suède, vous pouvez accéder à plus d'informations via ces liens:

Organisation	Site internet
Independent living	independentliving.org
Refugee welcome	refugeeswelcomestockholm.se
Information Sverige	informationsverige.se/sv/

Si vous êtes dans une situation de violence ou de vulnérabilité, vous pouvez consulter les liens suivants pour obtenir de l'aide pour sortir de votre situation:

Organisation	Site internet
Médiateur pour la non-discrimination	do.se
Forum – Les femmes et le handicap	kvinnor-funktionshinder.se
Violence des hommes à l'égard des femmes	jamstalldhetsmyndigheten.se/ mans-vald-mot-kvinnor
Refuge national pour femmes et soutien en langue des signes	nkjt.se
Soutien psychologique pour les enfants et les jeunes en langue des signes	boujt.se

Ce matériel a été produit par Myndigheten för delaktighet en collaboration avec Migrationsverket, Funktionsrätt Sverige, Independent Living Institute, Disabled Refugees Welcome et Newcomers with Disabilities in Sweden. Försäkringskassan, Jämställdhetsmyndigheten et Barnombudsmannen ont également apporté leurs connaissances à ces travaux. Skolverket et Specialpedagogiska skolmyndigheten ont vérifié les faits.

